



Relever le défi de l'accessibilité et de la qualification en Estrie, FORUM

À l'invitation, de la Direction régionale de l'Estrie, du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin que la FÉDÉRATION contribue aux travaux visant l'adoption du plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique en Estrie.

Dans le contexte où un certain nombre d'entreprises embauchent des personnes qui n'ont pas toujours les qualifications requises pour les soutenir pleinement dans leur développement, on devra explorer diverses autres avenues — outre les activités offertes à la formation continue — pour optimiser l'adéquation formation-emploi, dans le cadre d'un partenariat plus serré des entreprises et des établissements de formation. L'engagement des partenaires, l'innovation et la souplesse devront être au rendez-vous plus que jamais dans les prochaines années. Des défis de taille attendent les entreprises d'ici 2010 et par conséquent, les établissements de formation et leurs partenaires. Dans la réalisation de leur mission, les établissements de formation doivent, d'une part, s'assurer que les programmes d'études mis en œuvre conduisent à des professions dont les besoins sont confirmés et, d'autre part, déployer tous les efforts pour y inscrire des élèves en nombre suffisant et les soutenir jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Bien que la lutte contre le décrochage scolaire demeure l'enjeu majeur du réseau de l'éducation et de ses partenaires en Estrie, la formation professionnelle et technique est confrontée à ses propres impératifs. Avec la pénurie de main d'œuvre, qui ce fera senti en 2012 dans le cas des infirmières, il sera urgent d'agir pour former des PAB capables de prodiguer des soins et services de qualité, avec plus de spécialisations.

Au regard de ces enjeux, le Plan d'aménagement de la FPT en Estrie devrait notamment permettre :

- d'élargir l'accès à la formation professionnelle et à la formation technique sur l'ensemble du territoire de l'Estrie dans les programmes d'études menant aux professions dont la demande est confirmée par diverses analyses;
- d'accroître le nombre de diplômés dans les programmes d'études menant aux professions dont la demande est confirmée par diverses analyses;
- d'augmenter la qualification de la population par l'entremise de la formation continue et de la formation de base;

- de rechercher des voies novatrices de rapprochement entre les établissements, les ordres d'enseignement et le marché du travail;
- de consolider les partenariats entre les établissements de formation et les partenaires gouvernementaux concernés par la FPT, notamment Emploi-Québec Estrie, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales et des régions;
- d'accroître le partenariat avec les entreprises, les organismes de développement économique et les organisations syndicales;
- de rechercher des voies novatrices de développement et de promotion de la FPT;
- de se doter d'outils de suivi et de pilotage pour assurer l'atteinte des cibles établies.

Un suivi sera entrepris par le ministère de l'éducation, la fédération aura des nouvelles à ce sujet.

